



Problème avec ma banque cloture de compte

Par **Doriane10**, le **15/03/2014** à **17:32**

Bonjour,

Voilà un mois et demi, j'ai demandé à ma banque de clôturer un compte et de transférer l'argent sur mon compte courant. A ce jour, rien n'a été fait. J'ai téléphoné, eu la responsable d'agence, j'ai été au guichet trois fois, on m'a répondu à chaque fois que ce serait fait, sans succès.

Quel moyen de pression puis-je avoir pour les faire obtempérer ? Déposer une plainte à la gendarmerie ?

Sinon quoi d'autre ?

Par **moisse**, le **15/03/2014** à **18:31**

Bonsoir;

Les gendarmes ne sont pas compétents pour enregistrer une doléance purement civile.

Il doit bien y avoir une raison, que vous pouvez demander au médiateur de votre banque.

Par **Doriane10**, le **15/03/2014** à **19:40**

Je n'en sais rien. C'est un CEL. Je dois le clôturer pour retirer ce qui reste dessus. Soi-disant la personne est malade. Un mois et demi, c'est long quand même. Cela veut dire que rien ne se fait entretemps.

Si les gendarmes ne sont pas compétents, à qui dois-je m'adresser ?

merci pour vos réponses

Par **moisse**, le **15/03/2014** à **21:25**

Bonsoir,

Je vous l'ai déjà dit, il faut commencer par le médiateur.

Vous pouvez aussi contacter l'AFUB ici :

<http://www.afub.org/comment.php>

Sinon il faut saisir le tribunal compétent (instance ou grande instance).